

La section soutient le préfet sortant

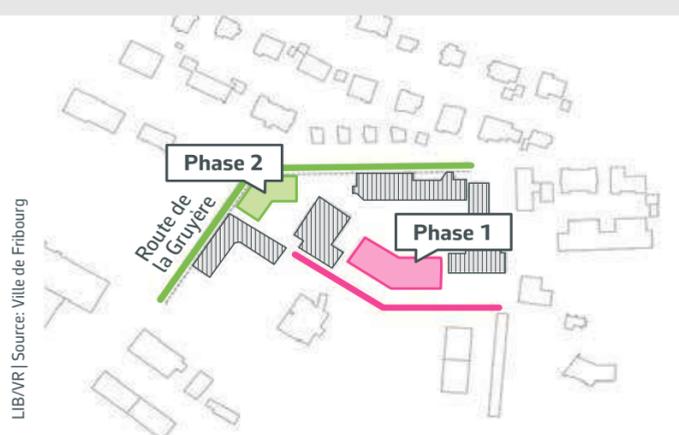


PS Sarine » Le principal intéressé ne s'est pas encore prononcé officiellement sur son éventuelle candidature à sa propre succession. Mais s'il le fait, Carl-Alex Ridoré est d'ores et déjà assuré de bénéficier du soutien de la section sarinoise de son parti. Réunis en congrès électoral mercredi soir à Rossens, les membres du PS Sarine ont en effet validé à l'unanimité la candidature du préfet sortant: «Sa candidature a été approuvée par des applaudissements nourris, il n'y a pas eu de débat», relève Andrea Wassmer, coprésidente de la section sarinoise du parti.

Comme la Sarine compte deux cercles électoraux distincts, Fribourg-Ville et Sarine-Campagne, les deux sections doivent adouber leur candidat en vue des élections cantonales du 6 novembre. Les membres du groupe de la ville ont rendez-vous pour une assemblée extraordinaire début septembre. Le dépôt des listes a quant à lui été fixé au 26 septembre.

Carl-Alex Ridoré avait été élu en juin 2008, après la démission de Nicolas Deiss. Lors des élections de l'automne 2011, sa place n'avait pas été disputée, personne d'autre ne s'était présenté. Mais pour les élections de l'automne prochain, un candidat a déjà annoncé officiellement son intérêt. Il s'agit d'Adrien de Steiger, candidat indépendant qui a reçu le soutien du PLR, du PDC, de l'UDC et du PBD. » ANNE REY-MERMET

PROJET D'EXTENSION



Le bon plan de la Vignettaz

Rectificatif » La mauvaise infographie s'est glissée en illustration de l'article *L'école de la Vignettaz va s'agrandir* dans *La Liberté* d'hier. Le plan ci-dessus, qui aurait dû figurer avec le texte, montre les deux bâtiments tels qu'imaginés par les lauréats dans leur projet intitulé 360°.

Rappelons que l'extension, dont le coût global est évalué à 30 millions, est prévue en deux phases. Au sud du périmètre du complexe scolaire, un premier immeuble, devant accueillir seize salles de classe pour 300 enfants, dix salles d'activités créatrices et d'appui, et une salle de sport, est projeté pour la rentrée 2019. Une de-

mande de crédit d'étude sera soumise au Conseil général en septembre. La mise à l'enquête devrait avoir lieu en février 2017, avant qu'un crédit de 20 millions ne soit soumis au législatif en juin. Les travaux devraient débuter en octobre de l'an prochain.

Dans une deuxième phase, au nord-ouest de la parcelle, il est prévu de construire un second bâtiment. L'édifice comprendra huit salles de classe, soit 150 places additionnelles, cinq salles d'activités créatrices et d'appui ainsi qu'une salle polyvalente. Pour cette construction estimée à 10 millions, les modalités de réalisation restent encore à définir. » LIB

Les Vert'libéraux se posent en sauveurs de l'économie



Vert'libéraux » Comme on tend un bol de soupe à un malade, le Parti vert libéral (PVL) fribourgeois veut se pencher au chevet de l'économie locale, qu'il estime sinistrée. La jeune formation a présenté hier à la presse son programme de campagne pour les élections cantonales. Car malgré son poids plume (3,2% des suffrages fribourgeois lors de l'élection au Conseil national en octobre dernier), le PVL espère peser sur la prochaine législature.

Sa première cible: l'aménagement du territoire. «Notre canton ne parvient plus à gérer correctement l'attribution des permis de construire. Cela a un impact sur les coûts de construction, ce qui n'avantage pas les entreprises», se désespère Daniel Savary, président du PVL fribourgeois. Pour accélérer les procédures, celui qui dirige également un bureau d'architecte entend donner davantage de prérogatives aux communes. «Les préfectures doivent par exemple être déchargées de cette tâche pour n'être plus qu'une instance de recours», propose-t-il. Le PVL aimerait également remodeler le Service des constructions et de l'aménagement du canton de Fribourg (Seca) pour que celui-ci délaisse les construc-

tions afin de se concentrer uniquement sur l'aménagement.

Les Vert'libéraux regrettent aussi que les parkings d'échange soient trop rares et trop petits dans l'agglomération fribourgeoise. «Il faut des parkings d'au minimum mille places. Sans ça, c'est toute la mobilité dans le Grand Fribourg qui est asphyxiée», tonne Daniel Savary. Une situation qui, d'après le PVL, prêterait les travailleurs qui doivent rejoindre leur place de travail. Le président des Vert'libéraux fribourgeois verrait ainsi d'un bon œil la construction de grands parkings d'échange à Matran ou Belfaux.

Autre levier à actionner: la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III). Un vaste chantier lancé au niveau national et visant à abolir les statuts fiscaux particuliers. Conséquence: le taux d'imposition du bénéfice des entreprises établies dans le canton de Fribourg passera de 19,63% à 13,72%. Un taux qui satisfait les Vert'libéraux. «Ce qui pose problème en revanche, c'est quand est-ce que ce taux sera appliqué. Il ne faut pas que Fribourg soit le dernier à faire le pas. Sinon des entreprises pourraient être tentées de migrer vers des contextes fiscaux plus intéressants», regrette Paul Coudret, président du PVL de la ville de Fribourg. D'autres mesures complètent le programme des Vert'libéraux, comme adapter l'horaire des crèches et des accueils extrascolaires aux entreprises. » NICOLAS MARADAN

Les magasins de l'enseigne fribourgeoise ont fermé. Une cinquantaine de postes à la trappe

La chaîne Happy Baby a fait faillite

« FRANÇOIS MAURON

Economie » La fin de l'aventure est abrupte. Les deux sociétés romontoises qui détiennent la chaîne de magasins Happy Baby, spécialisée dans la vente de produits pour les bébés et les petits enfants, viennent de déposer leur bilan. La faillite a été prononcée le 30 juin par le Tribunal civil de la Glâne, selon la *Feuille officielle suisse du commerce* parue mercredi. Conséquence: les sept points de vente encore en activité de l'enseigne fribourgeoise ont dû fermer leurs portes, entraînant la suppression d'une cinquantaine d'emplois, dont une vingtaine sur les bords de la Sarine.



«Le commerce de détail est actuellement la proie de nombre d'incertitudes»

Christian Riesen

«Nous avions l'espoir de pouvoir revendre nos divers commerces mais, à ce stade, personne ne s'est montré intéressé par notre offre. Seul celui de Neuchâtel va être racheté», indique Benoît Clerc, fondateur d'Espace Bébé SA.

Cette société a été créée en 1992 à Romont. Elle va progressivement ouvrir des magasins dans toute la Suisse romande, avant de racheter Pieram SA en 2005. «Nous avons gardé les deux raisons sociales car c'était plus simple ainsi», poursuit Benoît Clerc. La chaîne Happy Baby chapeautera jusqu'à huit boutiques, dont trois dans le canton de Fribourg, à Granges-Paccot, Matran et Bulle, les autres se trouvant à Villeneuve, Crissier (VD), Conthey (VS), Meyrin (GE) et Neuchâtel. Ensemble, elles commercialisent les articles de plus de soixante marques, importés principalement de France, d'Allemagne et d'Italie.

Manque de liquidités

Le chiffre d'affaires de l'enseigne n'est pas communiqué, mais celle-ci connaît de belles années. Jusqu'à ce que le vent tourne. «A cause de la cherté du franc, nous avons dû baisser le prix de nos produits. Alors que les charges, notamment les frais de location de nos espaces commerciaux, sont restées au même niveau. Ajoutez la concurrence de la vente en ligne (selon diverses études, jusqu'à 20% des achats sont aujourd'hui effectués en Suisse via internet, ndlr) et le tourisme d'achat qui s'est amplifié en raison du taux de change, cela fait beaucoup d'éléments en notre défaveur», relève Benoît Clerc.

En avril dernier, Espace Bébé SA et Pieram SA n'ont plus assez de liquidités. Les deux sociétés demandent donc un sursis concordataire provisoire, dans l'optique de trouver un repreneur, et de sauver ainsi leur réseau de points de vente. Dans le même temps, le magasin historique de Villeneuve est fermé, car il n'est plus rentable. Mais la manœuvre globale échoue, laissant sur le carreau une cinquantaine d'em-



La chaîne possédait trois magasins fribourgeois, à Matran, Granges-Paccot et Bulle. Vincent Murith-archives

8 magasins

Le nombre de commerces de la chaîne Happy Baby

20 postes

Les licenciements dans le canton de Fribourg

60 emplois

Le total de postes biffés par la fermeture de la chaîne

ployés, dont vingt actifs dans les trois commerces fribourgeois, selon Charles de Reyff, chef du Service public de l'emploi. Toutefois, «cela ne signifie pas vingt personnes de plus au chômage, car certaines d'entre elles ont très bien pu retrouver du travail», précise-t-il.

Beaucoup d'incertitudes

Cette issue fatale n'étonne guère Christian Riesen, président de la Fédération cantonale fribourgeoise du commerce indépendant de détail. «C'est vraiment dommage pour cette entreprise et ses employés», regrette-t-il.

Et de souligner que le secteur subit de plein fouet les effets du franc fort. «Il y a beaucoup d'incertitudes, notamment après le Brexit. Avec la concurrence d'internet et les variations du taux de change, les règles de notre profession changent. Nous avons dû baisser le prix de nos produits. Pour compenser ce manque à gagner, soit vous réduisez les coûts, soit vous augmentez le volume d'affaires. L'avenir s'annonce difficile pour les acteurs qui ne parviennent pas à s'adapter. On en arrive à des situations comme la faillite de la chaîne Happy Baby», commente-t-il.

Quant à Armand Jaquier, secrétaire régional du syndicat Unia Fribourg, il met en évidence le fait que le commerce de détail est un domaine extrêmement concurrentiel. «Le principe même d'une grande compétition est admis par tous ses protagonistes. Ceux-ci doivent donc se montrer très imaginatifs, sous peine d'avoir de sérieux problèmes», souligne-t-il.

Le syndicaliste s'interroge quand même sur la capacité de certains dirigeants à anticiper les événements. «Il en va pourtant de la pérennité de leur commerce, et aussi des places de travail des employés», note-t-il. »